

Avocats Associés

# BG2V, CONSEIL D'ALIOS DANS LE CADRE DE LA VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DE L'IMMEUBLE DE BUREAUX « LE PASSAGE » D'ENVIRON 10 000 M²

**BG2V** (Quentin LEROUX, associé ainsi que Woody GUIRAND et Aurélien BREGOU, collaborateurs) a conseillé Alios dans le cadre de la vente en état futur d'achèvement (VEFA), de l'immeuble « Le Passage » à Immovalor Gestion, filiale du groupe Allianz.

Situé au sein du quartier d'affaires Terra Nova de Montreuil, l'immeuble d'environ 10 000 m² sera livré au second semestre 2024 et proposera un ensemble composé de **plateaux de bureaux et de plus de 70 places de parking**.

Dessiné par l'agence d'architectes Hardel et Le Bihan et doté d'une structure bois, l'immeuble délivrera une haute performance environnementale (Breeam Excellent, HQE Excellent et label E2C1) et bénéficiera de plus de 1 500 m² d'espaces extérieurs paysagés et d'une installation de géothermie.

L'immeuble « Le Passage » s'inscrit dans la stratégie d'**Alios** qui a pour ambition de faire de l'immobilier autrement en intervenant sur l'ensemble des métiers et en enracinant les projets urbains dans leur territoire, développant la mixité, la mutualisation et les usages vertueux.

Avec cette transaction, BG2V confirme à nouveau son expertise dans l'accompagnement d'acteur majeurs de l'immobilier, tant au niveau national qu'international.

\* \* \* \* \* \* \*

#### Intervenants:

#### **Pour Alios:**

- BG2V (Quentin LEROUX, Woody GUIRAND et Aurélien BREGOU),
- Etude Casagrande & Labrousse (Jean-Alain CASAGRANDE).

## **Pour Immovalor Gestion:**

• Etude Thibierge (Pauline ROSSI)

### A propos de BG2V:

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com